



Dossier de la Semaine

SOLDES : COMMENT EN TIRER PROFIT ?

Chaque année, les périodes de soldes sont très attendues par les consommateurs. Elles permettent d'acheter des produits à des prix réduits et de réaliser de bonnes affaires. En Côte d'Ivoire, la première période officielle de soldes de l'année 2026 débute le 10 mars. Pour les consommateurs, c'est l'occasion idéale de faire des économies, à condition de connaître quelques règles et astuces.

C'EST COMBIEN ?	PRODUIT DE SAISON	ASTUCE DE LA SEMAINE
LES COÛTS MOYENS DES MARCHÉS DE LA SEMAINE	LES BIENFAITS DE LA MANDARINE QU'ON IGNORE	COMMENT ÉVITER QUE VOS PÂTES NE COLLENT ?



SCANNEZ POUR
ACCÉDER
LES NUMÉROS
PRÉCÉDENTS !

MARS EDITORIAL



Chaque année, les périodes de soldes sont très attendues par les consommateurs. Elles permettent d'acheter des produits à des prix réduits et de réaliser de bonnes affaires. En Côte d'Ivoire, la première période officielle de soldes de l'année 2026 débute demain 10 mars et se poursuit jusqu'au 31 mars. Pour les consommateurs, c'est l'occasion idéale de faire des économies, à condition de connaître quelques règles et astuces. Soldes : comment en tirer profit ? c'est la thématique du **DOSSIER DE LA SEMAINE**.

Riche en vitamine C, en minéraux et en antioxydants, la mandarine est un fruit particulièrement intéressant pour soutenir le bon fonctionnement de l'organisme. Découvrez quelques-uns des bienfaits de cet agrumes dans le **PRODUIT DE SAISON**.

Les pâtes alimentaires sont faciles à cuisiner, mais il arrive souvent qu'elles collent entre elles après la cuisson. Heureusement, quelques gestes simples permettent d'obtenir des pâtes bien séparées et agréables à manger. À retrouver dans **L'ASTUCE DE LA SEMAINE**.

Sans oublier la rubrique **C'EST COMBIEN ?** Qui vous livre les tendances du marché des produits de grande consommation. Du vivrier aux produits manufacturés, en passant par les produits frais.

ÉCHO DES MARCHÉS, c'est un bulletin d'information conçu et pensé pour le consommateur ivoirien.

Parce qu'ensemble c'est possible !

Dr Ranie- Didice BAH-KONE

Secrétaire Exécutive du CNLVC

C'est Combien ?

Chaque semaine, nous faisons le tour des marchés pour vous livrer les prix moyens des produits de grande consommation, du vivrier aux produits manufacturés, en passant par les produits frais, etc.

TABLEAU DE L'ÉVOLUTION DES PRIX DE LA SEMAINE

PRODUIT		COUTS MOYENS FR/NG						TENDANCE DES PRIX	
		ANEMAN	SAN PEDRO	DOLARE	YAMOUSSOUKRO	VIAN	KORHOGO		
PRODUIT VIVRIERS	PRODUIT DE SAISON	PATATE DOUCE (kg)	400	600	1000	1000	400	400	▲
		BANANE PLANTAIN (kg)	400	1000	300	1000	300	600	■
		IGNAME KPONAN GHANA (kg)	600	600	700	700	600	700	■
		IGNAME KLEGLE (kg)	600			700		800	■
		IGNAME ASSAWA (kg)		600	600	600			▲
		IGNAME BETE BETE (kg)	400			350	500		■
		PATE DE PLACALI (kg)		500		500			■
		OIGNON BLANC (kg)	550	700	600	600	600	650	■
		GRAINE DE PALME (kg)	350	250	300	500	150	300	■
		POIVRON (kg)	1300	1500	600	1000	1200	1500	▼
		CHOU (kg)	600	575	400	600	500	600	▼
		TOMATE TYPE SALADE (kg)	1200	1200	1000	1000	1000	1200	▼
		HARICOT VERT (kg)	700	600	600	700	1000	1000	■
		AUBERGINE N'DROWA (kg)	700	500	800	700	600	700	▼
		PIMENT FRAIS (kg)	1500	1500	900	500	500	1000	■
		GOMBO (kg)	1000	700	600	500	500	400	■
		CAROTTE (kg)	1300	1300	1200	1500	1500	1500	
		CONCOMBRE (kg)	400	500	400	600	500	500	
		COURGETTE (kg)	500	1000	300	350	500	500	
	AUTRES PRODUITS POUR UNE BONNE NUTRITION	NAVET (kg)	800	900	400	600		1000	■
		MANIOC (kg)	250	350	300	300	300	400	■
		POMME DE TERRE (kg)	600	700	800	600	700	700	■
		PATE ARACHIDE (400 g.)	1200			1000			
		PATE PISTACHE(400 g.)	2000		1000	1500			
		PATE DANACARDE(500 g.)	2000						
		HUILE ROUGE (L)	1900						
		GOMBO SEC EN POUDRE (400g.)	700			500			
VOS PROTEINES	VIANDE DE BŒUF SANS OS (kg)	3000		3000	3000	3000		■	
	VIANDE DE BŒUF AVEC OS (kg)	2800		2500	2500			■	
	DINDE (kg)	5000							
	LAPINS (kg)	5000							
	PINTADE (kg)	5500							
	POULET DE CHAIR (kg)	2500		2200	2200			■	
	PATTES DE POULETS (kg)	1200							
	PONDEUSES (kg)	2700						■	
	POISSON SOSSO IMPORTE (kg)	2500						■	
	POISSON MAGNE FRAIS MOYEN (4 unités)	250							
	POISSON MAGNE SEC MOYEN(4 unités)	500							
	POISSON CHINCHARD IMPORTE (kg)	1500						■	
	POISSON CARPE IMPORTE (kg)	1700						■	
	POISSON CARPE AQUACULTURE (kg)	3500							
	POISSON THON (kg)	850							
	POISSON MAQUEREAU IMPORTE (kg)	1500						■	
	POISSON MACHOIRON IMPORTE (kg)	1750							
	VIANDE DE MOUTON (kg)	4500						■	
	KPLO (unité moyen)	500		500	500			■	
	ESCARGOT (LOT DE 6 MOYENS)	3000							
FRUIT	VIANDE DE PORC (kg)	2000			2200				
	COTE DE PORC (kg)	1100			1200				
	PATTE DE PORC (kg)	1300							
	PATTE DE BŒUF (kg)	1500			2500				
	ANANAS (kg)	400		900	1000	700	500	■	
	CITRON (kg)	500		875	500	720	900	■	
	AVOCAT (kg)	700		800	1000	500	500	■	
	NOIX DE COCO (pièce taille moyenne)	150							
	BANANE DESSERT (kg)	350		300	350	350	400	■	
	PAPAYE (kg)	400		200	400	300	500	■	
	ORANGE (kg)	350		500	350	300	300	■	
	PASTEQUE (kg)								
CEREALES ET LEGUMINEUSES	RIZ LOCAL WITA 9 (kg)	500		500				■	
	RIZ LOCAL DANANE (kg)	700		600					
	FARINE DE SOJA (kg)	800							
	FARINE DE MAIS (kg)	500							
	FARINE DE SORGHO (kg)	600-700							
	FARINE DE MAIS - KABATO (kg)	600							
	FARINE DE MIL (kg)	500							
	FARINE AMANDE DE CAJOU (kg)	5000			1000				
	FARINE DE MANIOC (PLACALI) kg								
	PATE DE PISTACHE (kg)				1500				
	PATE D'ARACHIDE (kg)			900	1000				
	SESAME (kg)								
NIEBE (kg)									
FONIO PRECUIT (kg)									
DIVERS	SUCRE ROUX (kg)			1000	1000				
	SUCRE BLANC (kg)								
	LAIT LIQUIDE (L)								
	CINGEMBRE (kg)			300	700				
	FEUILLE DE BISSAP (kg)								
TOMI (kg)									

Produit de Saison



LES BIENFAITS DE LA MANDARINE QU'ON IGNORE

Riche en vitamine C, en minéraux et en antioxydants, la mandarine est un fruit particulièrement intéressant pour soutenir le bon fonctionnement de l'organisme. Découvrez quelques-uns des bienfaits de cet agrume.

Atouts Nutritionnels et Bénéfices Santé

UN ALLIÉ POUR RENFORCER LE SYSTÈME IMMUNITAIRE

Grâce à sa forte teneur en antioxydants et en vitamine C, la mandarine aide l'organisme à se défendre contre les agressions extérieures. Les antioxydants présents dans ce fruit permettent de lutter contre les radicaux libres, responsables du vieillissement prématuré des cellules. Ainsi, la consommation de mandarine peut aider à protéger les cellules du corps et à maintenir une bonne santé générale.



BONNE POUR LA DIGESTION

La mandarine contient des fibres alimentaires qui favorisent une bonne digestion. Ces fibres facilitent le transit intestinal et aident à prévenir la constipation. Elles contribuent également à maintenir un bon équilibre de la flore intestinale, ce qui est essentiel

pour une digestion saine. Par ailleurs, la mandarine est un fruit riche en eau, ce qui participe à l'hydratation de l'organisme et aide à éliminer certaines toxines du corps.



FAVORABLE À LA SANTÉ CARDIOVASCULAIRE

La consommation de mandarine peut également être bénéfique pour le cœur. Les flavonoïdes présents dans ce fruit participent à la réduction du mauvais cholestérol et contribuent à la protection des vaisseaux sanguins. Le potassium contenu dans la mandarine aide quant à lui à réguler la tension artérielle et à soutenir le bon fonctionnement du système cardiovasculaire.



UN ALIMENT LÉGER ET ADAPTÉ À UNE ALIMENTATION ÉQUILIBRÉE

La mandarine est un fruit peu calorique, ce qui en fait un excellent choix pour les personnes qui souhaitent maintenir un poids équilibré. Elle peut être consommée en collation, au petit-déjeuner ou intégrée dans des salades de fruits. Sa douceur naturelle permet également de satisfaire les envies de sucre tout en apportant des nutriments essentiels à l'organisme.

Saisonnalité

Novembre à Mars.

Zone de production

Zone sud (Azaguié, Dabou, Agboville).

Zone centre (Bouaké).



Instantané

SACHETS ÉCONOMIQUES

400 G
1500 F*



400 G
1750 F*



LAIT
ENTIER 28%

* PRIX MAXIMUM CONSEILLÉ

LAITY, LE MAXIMUM D'ÉNERGIE





Dossier de la Semaine

SOLDES : COMMENT EN TIRER PROFIT ?

Chaque année, les périodes de soldes sont très attendues par les consommateurs. Elles permettent d'acheter des produits à des prix réduits et de réaliser de bonnes affaires. En Côte d'Ivoire, la première période officielle de soldes de l'année 2026 débute le 10 mars. Pour les consommateurs, c'est l'occasion idéale de faire des économies, à condition de connaître quelques règles et astuces.



Qu'est-ce que les soldes ?

Les soldes sont des périodes commerciales réglementées durant lesquelles les commerçants proposent des réductions importantes sur leurs produits ou services. L'objectif principal est de permettre aux magasins d'écouler leurs stocks tout en offrant aux consommateurs la possibilité d'acheter à des prix plus avantageux. Pendant les soldes, les rabais peuvent être très attractifs : -20 %, -30 %, -50 % ou parfois bien plus. Les consommateurs peuvent ainsi acheter des articles comme des vêtements, des appareils électroménagers, des meubles ou équipements électroniques à un coût bien inférieur au prix habituel.

Pour les acheteurs, les soldes représentent donc une opportunité réelle d'accéder à des biens dont les prix sont hors du budget en temps normal.

Les dates des soldes et où en profiter ?

En Côte d'Ivoire, les soldes se déroulent à des périodes fixées par les autorités afin d'encadrer les pratiques commerciales. La première période va du 10 mars au 31 mars inclus. Et la seconde période, du 10 août au 31 août inclus.

Les soldes peuvent être proposées dans tous les types de commerces : les grandes surfaces et supermarchés, les centres commerciaux, les boutiques spécialisées (habillement, chaussures, électroménager, etc.) ou encore sur des plateformes de vente en ligne.

Les astuces pour en tirer profit au maximum

Pour profiter pleinement des soldes, quelques bonnes astuces peuvent faire toute la différence. Tout d'abord, il est préférable de préparer une liste des articles dont on a réellement besoin. En effet, les soldes peuvent parfois pousser à des achats impulsifs, et établir une liste permet de mieux gérer son budget. Ensuite, même lorsqu'un produit est soldé, il reste important de vérifier sa qualité. Le consommateur doit donc prendre le temps d'examiner l'article, de s'assurer qu'il ne présente pas de défaut et qu'il correspond bien à ce qui est annoncé avant

de passer à la caisse. Comparer plusieurs magasins peut également s'avérer très utile. Car les réductions peuvent varier d'un commerce à l'autre pour un même type de produit. Prendre le temps de regarder plusieurs offres peut permettre de trouver la meilleure affaire.

Enfin, il est souvent avantageux de profiter des premiers jours des soldes. Les articles les plus recherchés sont généralement les premiers à être vendus, et les débuts de la période offrent en général le plus grand choix aux consommateurs.

Réglementation et sanctions pour les contrevenants

Les soldes sont encadrées par des règles destinées à protéger les consommateurs contre les pratiques commerciales abusives. Ainsi, plusieurs comportements sont strictement interdits pendant cette période. Il est par exemple illégal pour un commerçant de gonfler artificiellement le prix de départ d'un produit afin de faire croire à une réduction plus importante qu'elle ne l'est réellement. De même, proposer des articles de qualité inférieure spécialement pour les soldes constitue une pratique trompeuse.

Les commerçants ne peuvent pas non plus refuser d'échanger ou de reprendre un article lorsqu'il présente un défaut. Ils doivent aussi veiller à afficher des informations claires et véridiques concernant les réductions appliquées. Toute indication trompeuse sur les prix ou les promotions est considérée comme une infraction.

Les commerçants qui ne respectent pas ces règles s'exposent à des sanctions de la part des autorités compétentes. Celles-ci peuvent aller d'amendes à d'autres mesures administratives prévues par la réglementation en vigueur.





VERS UN COMMERCE PLUS ORGANISÉ ET PLUS ÉQUITABLE : LA CARTE DU COMMERÇANT EN PHASE D'OPÉRATIONNALISATION

Le ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, Monsieur Kalil Konaté, a réaffirmé sa détermination à rendre pleinement opérationnelle la carte du commerçant d'ici le 30 juin 2026. Il en fait un instrument central de structuration, de modernisation et de gouvernance du secteur commercial en Côte d'Ivoire.

Cette ambition a été réitérée lors d'une audience accordée à une délégation de l'Union des Commerçants de Pagne et Textile de Côte d'Ivoire (UCOPACI), conduite par son président Mamadou Baradji. Les échanges ont permis d'examiner les enjeux majeurs du secteur textile confronté à la persistance de l'informel, fraude, concurrence déloyale liée aux produits importés, pression de certaines marques internationales sur le marché local.

Face à ces défis, l'UCOPACI a sollicité un accompagnement renforcé du ministère pour assainir et organiser durablement le secteur. Une session de formation sur les textes réglementaires encadrant l'activité commerciale est prévue en collaboration avec la Direction de la concurrence.

Les discussions ont aussi mis en évidence la faible adhésion des commerçants à la carte du commerçant et la nécessité d'intensifier la collaboration avec les structures étatiques de proximité.

Le ministre a insisté : « Lorsque vous êtes organisés et identifiés, vous êtes en droit d'exiger des services de l'État ». Pour lui, la carte du commerçant est un

outil stratégique de gouvernance et un levier de modernisation :

« Quand on nous confie la gestion d'un secteur, l'élément clé est de savoir combien sont les acteurs. La carte nous permettra d'avoir une meilleure visibilité et d'apporter un accompagnement technique adapté. » Les ressources issues de la délivrance de cette carte contribueront à lutter contre la concurrence déloyale, renforcer la protection des acteurs économiques et soutenir les actions d'appui au commerce.

Instituée depuis 1997 et renforcée par le décret du 12 juin 2024 signé par le Président Alassane Ouattara, la carte du commerçant est appelée à devenir un véritable levier d'accompagnement technique et de pilotage stratégique du commerce national.

Des rencontres élargies avec les organisations faïtières des commerçants seront organisées dans les prochaines semaines afin d'accélérer la mise en œuvre du dispositif.

Objectif clair : faire de la carte du commerçant un outil pleinement opérationnel au service d'un commerce ivoirien plus structuré, plus équitable et résolument tourné vers la modernisation.

COMMENT ÉVITER QUE VOS PÂTES NE COLLENT ?

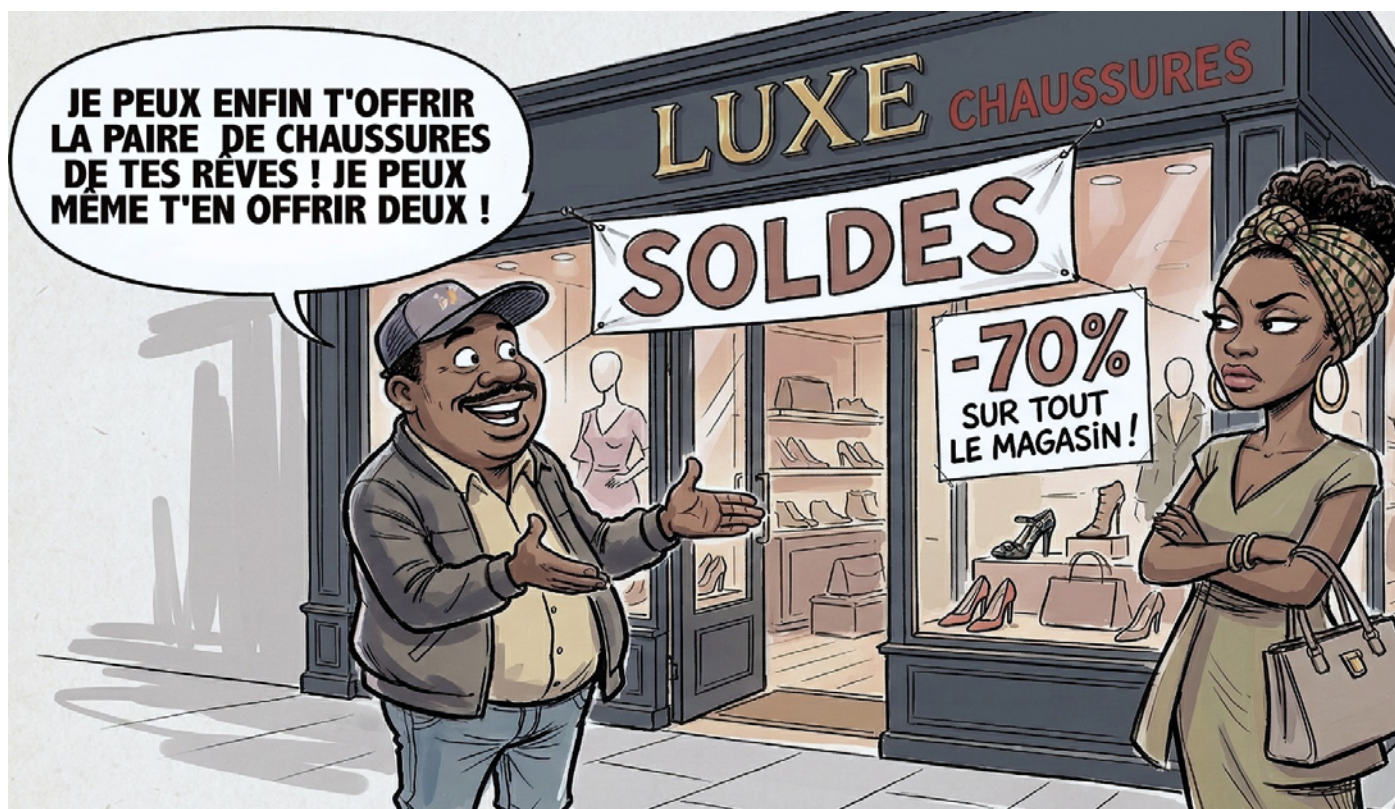
Les pâtes alimentaires sont faciles à cuisiner, mais il arrive souvent qu'elles collent entre elles après la cuisson. Heureusement, quelques gestes simples permettent d'obtenir des pâtes bien séparées et agréables à manger.

Mode d'emploi

1. Remplir la casserole d'eau. Plus il y a d'eau dans la casserole, plus les pâtes auront de l'espace pendant la cuisson.
2. Porter l'eau à ébullition. L'eau doit bouillir fortement avant d'ajouter les pâtes.
3. Remuez les pâtes justes après les avoir mises dans l'eau, puis encore une ou deux fois pendant la cuisson.
4. Une fois les pâtes cuites, égouttez-les immédiatement. Et ajoutez tout de suite la sauce, un filet d'huile ou une noisette de beurre.



Humour de la Semaine





Conseil National de Lutte
contre la Vie Chère

Ensemble c'est possible

COM'ON
Studio Créatif



Infoline Secrétariat Exécutif

Responsable : **Dr Ranie-Didice BAH-KONE**

Tel. : +225 27 22 52 68 17 - Email : r.bah@cnlvc.ci

Localisation : **Cocody-Angré, en face de la CNPS, Abidjan**

www.cnlvc.ci



conseil national de lutte
contre la vie chère



N° vert : 25 21 01 79 99

Editeur :

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
ET DE L'ARTISANAT

Rédacteur en chef :

Secrétariat Exécutif du CNLVC

Rédaction : **COM'ON :**

Oumar NDAO

Mathilde Oulai - Fabrice Abou

Regie : **MOUSTIK SARL**

Standard : **+225 2521017999**

Email : **commercial@comon.ci**

Localisation : **2 Plateaux Vallon - Rue des Jardins**

Production et Distribution : **COM'ON**